



Quand et où venir pratiquer

Les séances d'entraînement seront toujours encadrées par au moins un membre du comité directeur du club.

Horaires des entraînements* :

- Le Mardi de 18h30 à 20h00
- Le Samedi de 8h00 à 10h00 (adultes et jeunes confirmés)
de 10h à 12h00 pour les débutants

Lieu des entraînements :

- Salle de sport, allée des Galibots, 62145 Enquin-les-Mines



Nous contacter

Directement :

Pour en savoir plus, vous pouvez venir nous rendre visite directement à la salle des sports lors des créneaux d'entraînement.

Sur les réseaux sociaux :

Vous trouverez également de nombreuses informations sur notre page Facebook. Vous pourrez notamment y suivre toute l'actualité du club :



<https://www.facebook.com/ACEnquinLezGuinegatte/>

En contactant nos dirigeants :

M. Florent LOY, président

Mail : president.aceg@gmail.com

Tél. : 06.43.43.28.38

M. Emmanuel BODDAERT, secrétaire

Mail : secretaire.aceg@gmail.com

Tél. : 07.82.69.24.00



N° SIRET : 841 475 999 00014

**CLUB DE TIR A L'ARC
D'ENQUIN LEZ
GUINEGATTE**

4 rue des écoles, 62145,
Enquin-les-Mines,
Commune d'Enquin Lez
Guinegatte



**Club de tir à l'arc
d'Enquin Lez Guinegatte**



Club affilié et reconnu par la FFTA

N° SIRET :

841 475 999 00014

Siège social :

4 rue des écoles, 62145,
Enquin-les-Mines,

Commune d'Enquin Lez Guinegatte

Après avoir été détrôné par les armes à feu, l'arc reste un sport d'adresse, de rigueur, de contrôle de soi. Sport Olympique, il est géré par la fédération internationale World Archery.



Découvrir l'activité :

Le tir à l'arc est un loisir ou un sport de précision qui se pratique en plein air ou en intérieur pendant la saison froide. L'archer doit envoyer sa flèche au centre d'une cible fixe au moyen d'un arc.

Activité bénéfique pour la santé :

Le tir à l'arc concourt à l'amélioration de la coordination des mouvements et de l'équilibre, à l'amélioration de ses repères dans l'espace, à un exercice musculaire équilibré, à l'amélioration du système cardiovasculaire et à la réadaptation à l'effort. Il a un effet anti-stress et permet de canaliser son énergie et d'améliorer sa concentration.

Activité favorisant l'adaptation sociale :

Convivial, favorisant les échanges entre générations le tir à l'arc incite à la maîtrise de soi et au respect des règles et des personnes.

Activité d'intérieur et de plein air :

Les disciplines de parcours allient les vertus de la marche aux tirs en situations variées. Il incite à l'intégration dans l'environnement et à son respect.

Découvrir et pratiquer à l'A.C.E.G

Pour tous, homme et femme le tir à l'arc est un sport adapté à tous les âges et toutes les morphologies. Les enfants sont acceptés à partir de 8 ans, et certains séniors pratiquent jusqu'à plus de 75 ans !

C'est dans une ambiance très conviviale et familiale que vous serez accueillis au sein de notre association. Le club dispose d'une équipe jeune et dynamique, soucieuse du développement du tir à l'arc en milieu rural et très ambitieuse au niveau sportif ou organisationnel.

Venez vous essayer au tir à l'arc seul, en famille ou entre amis, nous vous offrons la possibilité de découvrir ce sport et notre club pendant 3 séances de 2h gratuitement.

Tarifs des licences et catégories pour la saison 2020 / 2021

Type de licence		Tarif licence ACEG
Poussins après 01/01/2011		37,00 €
Jeunes entre 01/01/2001 et 31/12/2010		55,00 €
Adultes	Compétition	75,00 €
	Loisir	65,00 €
	Sans pratique	41,00 €
Convention	UNSS	30,00 €
	FFSU	30,00 €
	FFH	30,00 €
	FFSA	30,00 €
Découverte à partir du 1er mars (2021)		30,00 €

Tarif annuel location de matériel:	30,00 €
Part club annuelle (accueil des archers FFTA extérieurs au club)	30,00 €